

Description des travaux de vérification des compteurs

PV FICHE CONSTAT N° 16/6

Au cours du contrôle effectué sur le réseau de distribution électrique de la ville de Dakar,
le 15/04/2025, par l'entreprise ENERGIE EXPRESS SARL à des fins de vérifications annuelles
par échantillonnage de la conformité des mesures d'énergie des compteurs de la SENELEC.

Il a été constaté sur :

- Le compteur Numéro : 14206831860
- Marque : Hexing
- Type : HXP 100/1
- Constante d'impulsion : 1000 Imp/kWh
- Rapport TC : /Rapport TP :
- Classe : 1 Année : 2014
- Calibre: 230 V 5(30) A Fréquence: 50Hz
- Indexes : k1 k2 (k1+k2) 9705,88 Pmax

Installé et utilisé par Mr Youssoupha Diop KW-h

à l'adresse Grand Meilie quartier Magette Ndiaga, Zeme, Dakar

CONSTATS EXTERNES :

A1 - plombs

- Fils plomb coupé (s)
Fils inexistant

A2 – Scellés du boitier

- Nr. scellés du boitier
Plombs falsifiés
Autres plombs

A3 - Capots

- dévissé
ouvert
cassé
percé

A4 – Ecran LCD

- cassé
eteint

A5 - Raccordements

- Bouclage du compteur
Bouclage des TC
Isolation des TP

CONSTATS INTERNES :

- B1 – Circuit du compteur
Carte Mère manipulé

COMMENTAIRES :

Ont approuvé les constats et signé la présente fiche de constat les personnes ci-après :

ENERGIE EXPRESS

SENELEC

CLIENT

Protocole d'étalonnage des compteurs de la SENELEC

PROCES VERBAL DE VERIFICATION DE COMPTEUR D'ELECTRICITE

Le 15/09/2025 à Dakar

L'entreprise ENERGIE EXPRESS SARL a procédé à la vérification du compteurs N°
19206831860 Appartenant à la SENELEC et posé pour le client :

- Prénoms et noms : Yousoupha Diop
- Raison Social :
- Adresse : Graal Médine, Quartier Maguette Ndéye
- Type de compteur : HXP.100DI
- Compte de contrat : 21090367365

Où nous avons constaté ce qui suit, (voir en Annexe la fiche de constat)
N° 16/6 du 15/09/2025

Au regard des constatations contenus dans la fiche précitée nous déclarons le compteur ci-après :

- CONFORME
 NON CONFORME

Après lecture, les personnes ci-après ont accepté de signer le présent procès-verbal.

ENERGIE EXPRESS



SENELEC

1107017
1708130


LE CLIENT

